

Vos questions / nos réponses

Sos

Par [Kroll](#) Postée le 23/09/2025 05:12

Mon fils a 42 ans que faire contre cette maladie. Je n arrive pas à dialoguer avec

Mise en ligne le 25/09/2025

Bonjour,

Nous entendons votre sentiment d'impuissance face aux difficultés rencontrées par votre fils et l'impossibilité, apparemment, d'en échanger avec lui. Si vous sollicitez notre service, c'est probablement qu'il est question d'usages de substances psychoactives. Vous ne dites pas cependant dans quelles problématiques plus précises il se trouve et nous ne savons pas non plus pourquoi le dialogue entre vous n'est pas ou plus possible.

Pour pouvoir vous apporter du soutien et des conseils personnalisés, ces éléments de compréhension de la situation dans son ensemble sont nécessaires. Pour cela, et si vous le souhaitez, nous vous proposons de revenir vers nous avec plus de détails.

Vous pouvez, si vous préférez échanger de vive voix, nous contacter par téléphone. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit).

Avec tous nos encouragements
